

- **Processus de sélection des participants aux mobilités** (pour toutes les mobilités, étudiants et personnel, même si aucun participant avec moins d'opportunité n'est identifié dans le projet) :

Les étudiants proposent leur candidature pour une mobilité Erasmus+/Avenir+. Aucune sélection n'est faite car nous avons suffisamment de mobilités.

L'équipe pédagogique aide et accompagne l'étudiant dans la recherche d'entreprise et la partie administrative.

- **Préparation au départ** : (Ex : ateliers de sensibilisation, aide à la constitution des dossiers, préparation linguistique spécifique...)

Des points de suivi de projet sont organisés par le DDF et les professeurs (Matières professionnelles et langues vivantes). La rédaction du kit de mobilité est faite par le DDF. L'accompagnement est individualisé.

- **Suivi pendant la mobilité** : (Ex: tutorat renforcé, points de contact réguliers pour s'assurer de l'intégration, gestion des besoins spécifiques sur place...)

La période de stage dans le cadre d'une mobilité Avenir+ est assurée par les professeurs de langue vivante. La mise en place d'un groupe sur un réseau social est également prévue.

- **Valorisation au retour** : (Ex: tutorat par les pairs, témoignages, reconnaissance des compétences acquises...)

A son retour, l'étudiant échange avec les autres étudiants de BTS1 et BTS2. Il promeut aussi le dispositif à l'occasion du salon de l'étudiant, des JES et des présentations du lycée.

- **Lien du site internet sur lequel la stratégie Inclusion de l'établissement peut être consultée** :

<https://louise-labe.ent.auvergnerrhonealpes.fr/erasmus-avenir-/>